



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Préfecture
Direction de la Coordination
et de l'Appui Territorial
Bureau des Enquêtes Publiques
Et de l'Environnement

ARRÊTÉ

n° 2019-DCAT/BEPE- 58 du 13 FEV. 2019

**portant création d'un secteur d'information sur les sols
sur le site "Carrosserie Coroy" à Moulins-les-Metz.**

LE PREFET DE LA MOSELLE
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

Vu le code de l'environnement, parties législative et réglementaire et notamment ses articles L.556-2, L. 125-6 et L.125-7, R. 125-41 à R.125-47 ;

Vu l'article 173 de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L.125-6 et L.125-7 du code de l'Environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS ;

Vu l'arrêté DCL n° 2018-A-16 du 10 avril 2018 portant délégation de signature en faveur de Monsieur Olivier DELCAYROU, Secrétaire Général de la Préfecture de la Moselle ;

Vu le rapport de la DREAL GRAND EST du 9 janvier 2019 proposant la création de SIS dans le département de la Moselle ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2018-DCAT-BEPE-90 du 3 mai 2018 portant organisation de la consultation pour l'établissement des Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) dans le département de la Moselle ;

Vu la consultation des communes et des EPCI du 22 mai au 21 novembre 2018 inclus ;

Vu l'information des propriétaires concernés par les projets de création de secteurs d'information sur les sols par courrier ;

Vu les observations du public recueillies entre le 1^{er} juin et le 30 juillet 2018 ;

Considérant que les activités exercées sur le site "Carrosserie Coroy" sont à l'origine de pollution des milieux ;

Considérant qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage des sols ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de la Moselle,

A R R Ê T E

Article 1 :

Conformément à l'article R. 125-45 du Code de l'environnement, le Secteur d'Information sur les Sols suivant est créé sur la commune de Moulins-les-Metz:

« Carrosserie Coroy » n°57SIS04962.

Ce Secteur d'Information sur les Sols est annexé au présent arrêté.

Article 2 :

Le Secteur d'Information sur les Sols défini par le présent arrêté est annexé au Plan Local d'Urbanisme ou au document d'urbanisme de la commune de Moulins-les-Metz.

Article 3 :

Conformément à l'article R. 125-46 du code de l'environnement, le présent arrêté est notifié au maire de Moulins-les-Metz et au Président de Metz Metropole.

Il est affiché pendant un mois à la mairie de Moulins-les-Metz et au siège de Metz Metropole.

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département de la Moselle.

Le Secteur d'Information sur les Sols mentionné à l'article 1 est publié sur le site internet <http://www.georisques.gouv.fr> et sur le site internet de la préfecture de la Moselle, en suivant le lien suivant : www.moselle.gouv.fr – accueil – publications – publicité légale installations classées et hors installations classées – Secteurs d'information sur les sols

Article 4 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de STRASBOURG dans un délai de deux mois à compter de la dernière mesure de publicité.

Le recours peut également être déposé par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » depuis le site <http://www.telerecours.fr/>.

Article 5 :

Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Moselle, le maire de Moulins-les-Metz, le Président de Metz Metropole, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement du Grand Est chargé de l'inspection des installations classées, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera adressée à titre d'information au président de la chambre départementale des notaires.

Fait à METZ, le 13 FEV. 2019

Le Préfet,
Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,


Olivier DELCAYROU



Identification

Identifiant	57SIS04962
Nom usuel	Carrosserie COROY
Adresse	6-8 rue Chaponost
Lieu-dit	
Département	MOSELLE - 57
Commune principale	MOULINS LES METZ - 57487
Caractéristiques du SIS	La société COROY a exercé, jusque 2013, des activités de réparation, de peinture automobile, de fabrication d'acétylène par l'action de l'eau sur le carbure de calcium et de distribution de carburants qui étaient soumises à déclaration au titre de la législation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement. En 2013, la société a été placée en liquidation judiciaire.
Etat technique	Site traité avec risque résiduel acceptable (ARR)
Observations	L'étude de pollution des sols réalisée en 2013 dans le cadre de la cessation d'activité du site a mis en évidence des pollutions, principalement de nature organique (hydrocarbures totaux). Ces pollutions auraient fait l'objet de mesures de gestion. Le site est maintenant occupé par la résidence "Les Parnassies". Il revient à l'aménageur de s'assurer de l'adéquation entre état des milieux et usage envisagé du site.

Références aux inventaires

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques avérés
Commentaires sur la sélection	

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	928567.0 , 6892579.0 (Lambert 93)
Superficie totale	3390 m ²
Perimètre total	1083 m

Vu pour être annexé à l'arrêté n°2019 DCAT-BEPE- 58 du

Le Préfet,
Pour le Préfet
Le secrétaire Général

Olivier DELCAYROU

13 FEV. 2019

Liste parcellaire cadastral

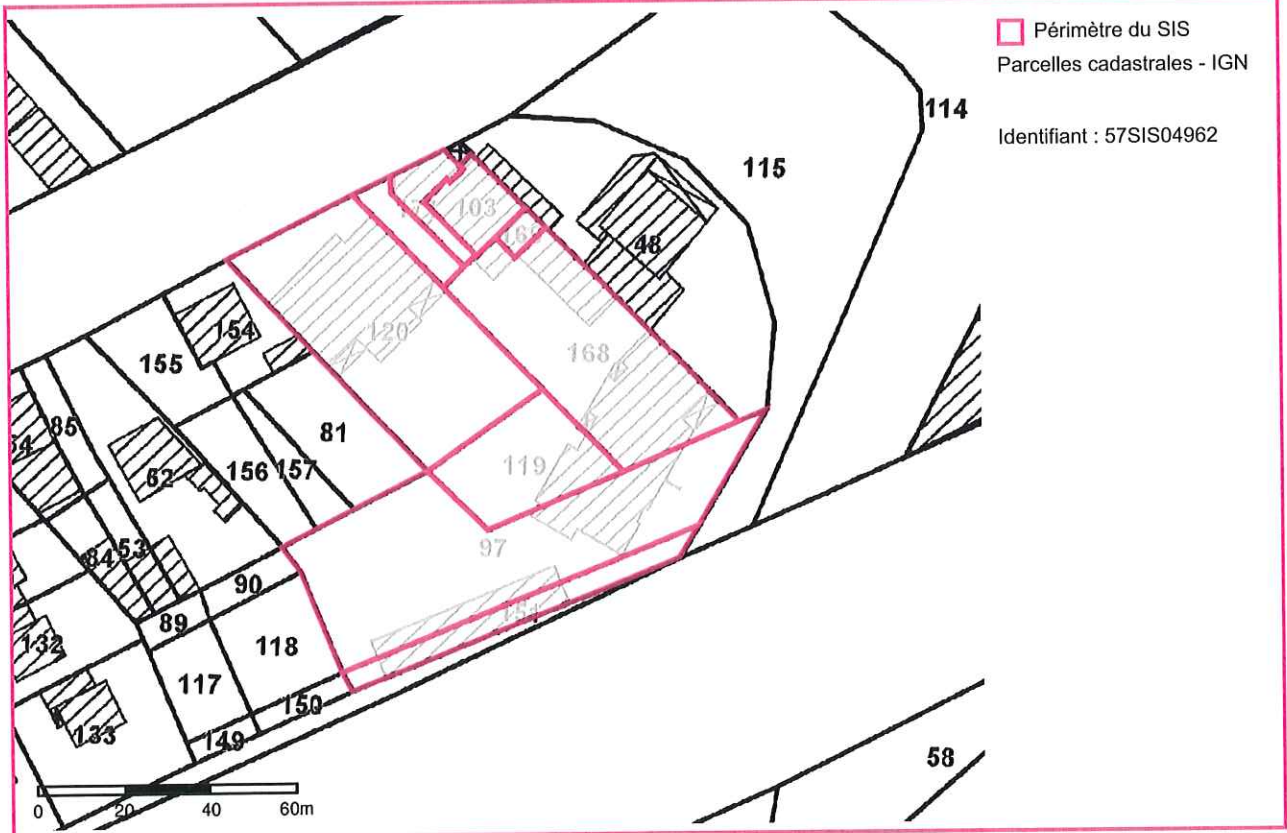
Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
MOULINS LES METZ	14	120	13/11/2017
MOULINS LES METZ	14	119	13/11/2017
MOULINS LES METZ	14	97	13/11/2017
MOULINS LES METZ	14	151	13/11/2017
MOULINS LES METZ	14	168	13/11/2017
MOULINS LES METZ	14	169	13/11/2017
MOULINS LES METZ	14	103	13/11/2017
MOULINS LES METZ	14	171	13/11/2017
MOULINS LES METZ	14	172	13/11/2017

Documents

 Périimètre du SIS
 Cartes IGN - IGN

Identifiant : 57SIS04962





57SIS04962 - Carrosserie CORROY

